

Accompagnement au compostage collectif

Le SMND vous accompagne techniquement et financièrement dans l'installation d'un site de compostage collectif, une démarche ouverte à tous, quel que soit votre projet.

Si vous souhaitez faire une demande d'accompagnement, nous vous prions de prendre connaissance de l'ensemble du contenu suivant :

- ▶ Partie 1 : fiche explicative du fonctionnement d'un site de compostage collectif,
- ▶ Partie 2 : détail de l'accompagnement technique et financier,
- ▶ Partie 3 : fiche de demande d'accompagnement,
- ▶ Partie 4 : rôle des acteurs de l'appel à projet.

Puis de nous retourner la fiche de demande d'accompagnement complétée.

Par courrier : Syndicat Mixte Nord Dauphiné - 1180, Chemin de Rajat - 38540 HEYRIEUX

Par mail : prevention-dechet@smnd.fr

Les demandes seront étudiées suivant la procédure ci-après :

- Examen du dossier par les techniciens du SMND (dossier complet, faisabilité technique...),
- Sélection des candidats par un jury interne au SMND.